

3 novembre 2020

Fonds d'innovation pour la transition énergie climat : un million d'euros pour cinq projets retenus par le Département de l'Essonne

Pour la quatrième fois, le Département a reconduit le fonds dédié à l'innovation pour la « transition énergie climat » de l'Essonne. Objectif : faciliter l'émergence de projets novateurs en faveur de l'adaptation au changement climatique et de la réduction des émissions de gaz à effet de serre. A l'issue de l'appel à projets 2020, cinq opérations ont été retenues et vont bénéficier d'un financement d'un million d'euros, acté lors de la commission permanente du lundi 2 novembre.

Ce nouvel appel à projets pour le fonds d'innovation pour la transition énergie climat (FITEC) s'est terminé le 24 août. Il concerne les opérations d'investissement supérieur à 150 000 euros avec un taux de financement porté à 50 % maximum. Ces dernières doivent présenter des bénéfices pour le territoire en matière de :

- systèmes de production d'énergies renouvelables ou de récupération ;
- projets en faveur de l'économie circulaire ;
- projets de mobilité décarbonée et solidaire ;
- constructions ou rénovations de bâtiments à haute performance énergétique ;
- recyclage d'espaces bâtis ou non bâtis intégrant des solutions fondées sur la nature.

Après une instruction par les services départementaux, un jury s'est réuni le 18 septembre dernier et a sélectionné **les cinq projets qui remplissaient les critères** :

• **mise en place d'une chaudière bois dans le groupe scolaire « Petit Nice »**, projet porté par la commune d'Angerville : 100 000 euros d'aide pour un montant total de 250 000 euros (soit 40 % des dépenses d'investissement).

• **alimentation du réseau de chaleur du stade nautique municipal par géothermie**, projet porté par la commune d'Orsay : 150 000 euros d'aide pour un montant total de 649 500 euros (soit 23 %).

• **création d'une unité de traitement et de réinjection du biométhane dans le réseau public** sur le site épuratoire Evry-Corbeil, projet porté par le SIARCE (Syndicat

Intercommunal d'Aménagement, de Réseaux et du Cycle de l'Eau) : 400 000 euros d'aide pour un montant total de 4,5 millions d'euros (soit 9 %). **Il s'agit d'une station d'épuration en Essonne, première en son genre sur le territoire.** Elle sera complétée par une autre innovation technique : un dispositif de récupération de chaleur des effluents, des boues ou de l'air comprimé.

•**La Maison du territoire, futur lieu de ressources et d'échanges en matière de transition agricole**, projet porté par l'association Terre et Cité : 175 000 euros d'aide pour un montant total de 400 000 euros (soit 44 %).

•**Implantation d'une ferme maraîchère diversifiée et biologique pour alimenter le marché local sur la plaine de Gisy**, projet porté par la commune de Bièvres : 175 000 euros d'aide pour un montant total de 446 767 € (soit 39 %).

Grâce à ce fonds, le Département souhaite aussi favoriser des initiatives exemplaires pouvant être reproduites par d'autres acteurs sur le territoire ou ailleurs. Chaque porteur de projet doit en effet délivrer un retour d'expérience afin de faciliter le développement de démarches similaires.

Contact presse : Luce Margonty

lmargonty@cd-essonne.fr

06 08 10 50 84

